



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 9 juillet 2019 à 19 h 30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Québec) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DM-2019-00048 :

Adresse : 1293, chemin de la Rivière

Lot(s) : 2 990 662 du cadastre du Québec

Objets :

- Permettre l'empiètement du bâtiment accessoire de 12,4 m² dans l'espace formé par le prolongement des murs latéraux du bâtiment principal, en cour avant alors que le règlement de zonage n°601 prescrit que l'implantation d'un garage privé détaché est prohibée dans l'espace formé par le prolongement des murs latéraux du bâtiment principal, en cour avant;
- Permettre un bâtiment accessoire d'une superficie de 69.5m² alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une superficie maximale de 60m²

2. DM-2019-00050 :

Adresse 1233, chemin de la Rivière

Lot(s) : 2 990 675 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'empiètement du bâtiment principal de 0.31 mètre dans la marge de recul arrière alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge de recul arrière de 9 mètres dans la zone H-26.

Donné à Val-David, le 18 juin 2019

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière